



Collectif
National
de s
Céramistes

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
18 & 19 OCTOBRE 2016**

Convoqués :

Conseil d'administration : ANQUETIL David, AUREJAC Cécile, BERTAUD Nathalie, BRETEL Marie-Laure, CAUSSAT Denis, CHANU Elodie, COTONIAN Catherine, COUPRIE Sylvie, CRESTOU Nicole, CROS Roland, DAMPIERRE Stéphane, DE SEVE DAVY Padou, DIETZ Bénédicte, DEBEAUVAIS Max, FRECHET Claire, HALOPÉ Valérie, LANDAULT Thierry, LAGARDE Anthony, LE FUR Martine, NOSJEAN Mathilde, POCEVICIUTE Ruta, PRËT Jean Michel, ROBERT Mathieu, SIGNORET Jean-Claude, ROUEN Sébastien, TOURNEBIZE Vincent, TOUBLANC JP-Mary.

Excusés : BERTAUD Nathalie, ROBERT Mathieu, DIETZ Bénédicte, BRETEL Marie-Laure, CROS Roland, DAMPIERRE Stéphane, DIETZ Bénédicte, FRECHET Claire, LAGARDE Anthony, LE FUR Martine, ROBERT Mathieu, SIGNORET Jean-Claude, ROUEN Sébastien.

Pouvoirs à : Ruta POCEVICIUTE pour Nathalie BERTAUD, Nicole CRESTOU pour Stéphane DAMPIERRE, Sylvie COUPRIE pour Marie-Laure BRETEL, Valérie HALOPE pour Jean-Claude SIGNORET.

Invités :

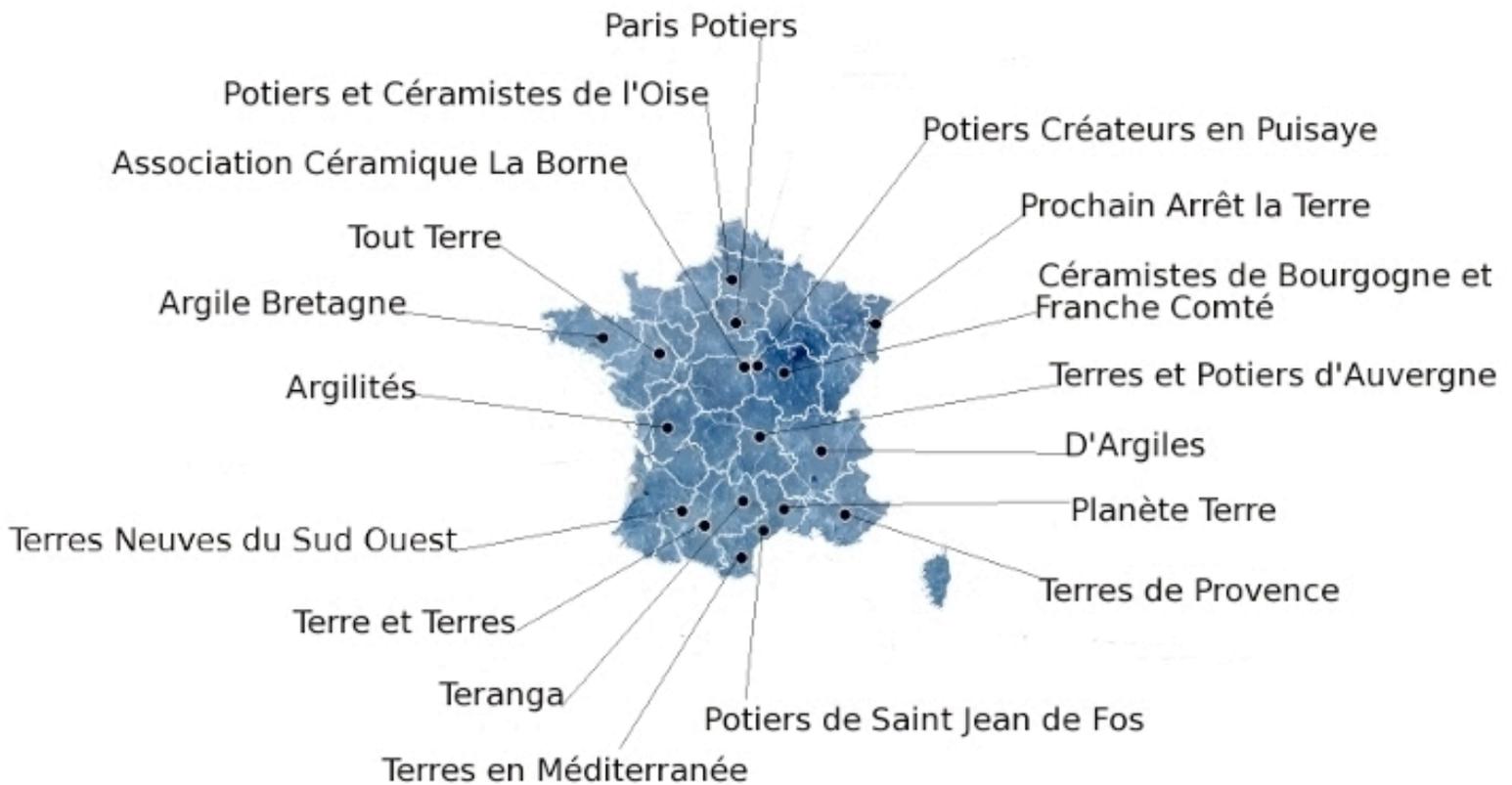
Présidents des associations du Collectif : ATGER Eliane, AURÉJAC Cécile, BODIN Christaine, BOHLA Tiphaine, BREUVART Thierry, CHAMPY Nani, CHOLE Françoise, CHOLLET Jean-Pierre, CONSTANS Béatrice, DESCHAMPS Patrice, FERNANDES José, LACREUSE Pierre-Henri, LE FUR Frédéric, PASSAVY Chloé, PERRET Sylviane, PETIT Lucien, POCEVICIUTE Ruta, POIL Emmanuel, , ROUEN Sébastien, RUAUD Olivier, SCHURRER Chantal.

Représentant Terre de Solidarité : FRESNAIS François

Représentants des commissions en dehors du CA : BOULEY Jean-Pierre, GUENASSIA Jean-Raoul, SALOMON Laurent, CAVIN Alain, SUSINI Sara, BOULANGER Karine

Représentant Ateliers d'Art de France : Non communiqué

19 Associations membres



Membres présents délégués titulaires ou suppléants par association:

ACLB	Nicole Crestou
APCP	Nicole Crestou
ARGILE BRETAGNE
ARGILITÉS	Jean-Pierre-Mary Toubanc
PARIS POTIERS	Sylvie Couprie François Debien
TERRES EN MEDITERRANÉE	Ruta Pocevicuité
D'ARGILES	Elodie Chanu Padou de Sève Davy Vincent Tournebize
PLANÈTE TERRE	Denis Caussat
CERAMISTES DE BOURGOGNE FRANCHE-CONTE
POTIERS DE L'OISE	Laurent Salomon
POTIERS DE ST JEAN DE FOS	Catherine Cottonian
TERANGA
TOUT TERRE	Max Debeauvais
TPA	Cécile Auréjac Mathilde Nosjean
TERRES DE PROVENCE	Valérie Halopé
TERRE ET TERRES	Jean-Michel Prêt
PROCHAIN ARRET LA TERRE	Thierry Landault
TNSO	David Anquetil

ACCUEIL

Denis Caussat remercie les personnes présentes, ainsi que le représentant de l'Association « d'Argiles » pour l'organisation de ces deux journées et son accueil chaleureux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (première partie)

Mardi 18 Octobre – 14H00 ouverture de l' A.G. par Denis CAUSSAT

Vérification du quorum

Rappel : Le quorum est atteint lorsque un tiers des représentants sont présents.

Le quorum est atteint : 18 présents et 4 pouvoirs sur 28 votants, la séance peut commencer.

Présentation de l'association « d'ARGILES »

Le Co-président Emmanuel POIL nous présente son association.

D'Argiles existe depuis 1993 et compte 110 adhérents et 3 membres associés.

Les principales actions de l'association sont :

- co-organisation d'événements céramiques,
- création de divers outils de communication,
- partenariats avec différentes institutions,
- actions de formation,
- création d'un « fonds régional de solidarité ».

D'argiles est très impliquée dans la maison de la Céramique de Dieulefit et a un partenariat avec la ville de Lyon pour organiser des expositions qui sont ouvertes à leurs adhérents et ceux de TPA. Un rapprochement s'est effectué avec Terres & Potiers d'Auvergne depuis qu'ils partagent la même région et avec d'autres associations « sœurs », dont Terre en Méditerranée et Terre de Provence.

Tour de table : présentation des présents

Lecture de l'ordre du jour

RAPPORT MORAL
RAPPORT FINANCIER

BILAN DES DIVERSES COMMISSIONS :

- Marchés de Potiers (Présentation d'une charte des marchés de potiers)
- Calendrier
- Journées Nationales de la Céramique
- Communication + Site Internet
- Panneaux pédagogiques

TERRE DE SOLIDARITE

- Bilan de l'année écoulée

NEGOCIATION DU PARTENARIAT AVEC AAF

- Etat des lieux

REFLEXIONS SUR LE DEVENIR DU CNC :

- Orientation
- Fonctionnement : Bilan du groupe de travail sur la définition des besoins du CNC pour l'embauche d'un animateur de réseau.
- Bilan sur la refonte des statuts
- Objectifs

QUESTIONS DIVERSES

- Projets 2017

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

- Secrétaire (démission envisagée de Valérie Halopé)
- Vice présidents – Trésorier - Trésorier adjoint

PROGRAMMATION DATE AG 2017

CONCLUSION

RAPPORTS

Rapport moral du président

L'année qui vient de s'écouler a été contrastée. Au chapitre de ce qui va bien on peut dire que nous avons réussi le rafraichissement du site internet, qui reçoit de nombreuses visites. Nous recevons de nombreuses demandes d'adhésions individuelles (à ce sujet il faudrait engager une réflexion sur les conditions d'adhésion). La gestion du calendrier des Marchés, suite à la passation de ce dossier à Sara Susini est positive. Dans ces deux cas la collaboration des intervenants extérieurs (Karine Boulanger et Sara Susini) est très satisfaisante. J'ai eu le plaisir de voir travailler la commission JNC avec une efficacité remarquable, et les résultats sont là. Les JNC ont été une réussite. Ceci prouve que le Collectif est utile et que nous sommes capables de mener à bien des actions concrètes et profitables à l'ensemble des céramistes. Je n'oublie pas les panneaux didactiques qui ont été très appréciés, beaucoup nous ont remerciés pour cette réalisation. Le mérite en revient à ceux qui ont travaillé dans cette commission, nous les remercions.

Je m'étais fixé comme objectif en prenant le poste de président l'an dernier de renouer le dialogue avec AAF. Vous savez que depuis 10 ans le CNC est lié à ce partenaire et que nous cogérons TdS. Cette réalité s'impose à tout nouveau président et il serait irresponsable de prendre ce paramètre à la légère. Je dois admettre que sur ce point j'ai échoué. Sans épiloguer sur les raisons j'assume cet état de fait, tout en le regrettant. Pour ce qui me concerne je suis incapable de poursuivre un dialogue indispensable et préfère laisser une chance au Collectif. C'est pourquoi je démissionne du poste de président, à charge au CA de désigner un/e nouveau/le président/e qui tentera de reprendre ce dialogue. Je conclus donc sur cette note un peu sombre mais je vous assure de ma disponibilité pour travailler encore avec vous.

Vote du rapport moral à l'unanimité

Après l'annonce de la démission de Denis Caussat, François Fresnay, président de TDS nous informe que le dialogue avec AAF a l'air d'être rétabli concernant TDS. La confiance n'est pas complètement revenue mais ça continue.

Max Debeauvais fait remarquer que Denis a hérité d'une situation difficile et regrette sa démission. Concernant le rapport moral JR Guenassia met en évidence une amélioration des relations avec les associations du CNC. Les comptes rendus ont été transmis dans les temps. Il regrette cependant que la réunion organisée en Mai, n'est pas mobilisée plus d'associations.

Rapport financier du trésorier pour l'exercice 2016 (Cf annexe 1et 2)

Le bilan financier est présenté par Catherine Cotonian.

Présentation d'un tableau explicatif pour les dépenses des panneaux et de la réalisation du calendrier.

Bien qu'il y ait encore des relances à faire pour récupérer les sommes du calendrier l'augmentation des frais de 2000 € est due à la gestion de la fabrication du calendrier par un intervenant extérieur.

AAF avait subventionné à hauteur de 5000€ les JNC. Un solde après les frais de 2175€ sera reversé aux associations au prorata des participants par association.

Un prévisionnel est présenté sur 2 ans (sur la base des dépenses moyenne des dernières années) qui met en avant l'épuisement des ressources financières en 2018, sans apport de financements extérieurs.

Alain Cavin suggère de partir de ce constat pour discuter du devenir et des objectifs du CNC. Sans suite dans l'immédiat, sera abordé ultérieurement.

Catherine fait remarquer que nous avons besoin de trésorerie pour payer la cotisation TDS fin Mars.

JR Guenassia propose de demander à renégocier auprès d'AAF le délai de versement pour TDS, sachant que fin juin serait souhaitable.

Vote à l'unanimité pour l'approbation des comptes

PRESENTATION DU SITE INTERNET

Intervention de Karine Boulanger pour la présentation du site internet.

L'évolution par rapport au site précédent est la création d'un espace adhérent qui doit être alimenté par les adhérents pour mettre des photos, archives, comptes rendus.... Il y a quelques problèmes d'accès, mais les mots de passe seront diffusés à nouveau après l'AG.

Toutes les demandes d'information sont à adresser à : expocnc@outlook.fr

Environ 3000 personnes consultent le site /mois.

Création d'une page Facebook qui sera plus un espace d'échange et qui suscite pour l'instant beaucoup d'inscriptions de potiers étrangers.

Discussions sur les différents points du site et sur le traitement des demandes d'adhésion individuelles qui arrivent sur le site.

Traiter les demandes de mise en ligne des informations (expos...) au cas par cas suivant la qualité de l'événement ou sa pertinence.

Karine peut-elle être experte pour diffuser des informations qui émanent d'organismes autres que les associations ?

L'AG reconduit Karine dans la gestion du site et doit nous faire parvenir une nouvelle proposition.

Vote à l'unanimité pour la reconduction de Karine Boulanger

BILAN DES DIVERSES COMMISSIONS

Commission JNC (Journées Nationales de la Céramique)

Laurent Salomon : la commission a été créée il y a deux ans, l'étude et la mise en place de l'édition 2016 a nécessité un an de travail.

96 événements ont été recensés – 237 potiers céramistes professionnels étaient inscrits dont 117 adhérents du CNC dans 14 associations.

D'après les premiers retours le bilan est plutôt positif. Les personnes qui ont participé ont trouvé l'événement très fédérateur et celles qui n'étaient pas adhérentes souhaitent se rapprocher des associations adhérentes.

Laurent Salomon avait pris RDV avec l'INMA il y a un pour avoir leur expertise sur leur expérience pour l'organisation des JNMA.

Un énorme travail a été fait en amont avec la webmaster et l'information était relayée dans le calendrier des marchés de potiers.

Laurent Salomon et son équipe espèrent que cette commission sera étoffée pour continuer de fonctionner.

Pour une meilleure promotion nous devons chercher d'autres partenaires et les CMA sont un réseau incontournable qui pourrait nous accompagner dans nos actions.

Il faudrait essayer de monter des partenariats avec les CMA dans un premier temps au niveau régional.

Prochaine édition des JNC en 2018.

L'AG remercie la commission JNC pour son travail très efficace.

Commission Calendrier des Marchés

Jean-Pierre Bouley rappelle l'historique de la reprise de la gestion du calendrier par itinéraire Céramique (cf cpte rendu AG 2015).

Sara Susini présente son travail. Rappel de sa mission (80 H sur 7 mois)

- Analyse de la base de données, exploitation du questionnaire, suivi des mises à jours des adresse (avec l'aide de J. Jacquinot et d'une équipe de 5 personnes), contacts avec les organisateurs, suivi du projet avec le graphiste, transmission à l'imprimeur et expédition des 150 000 ex.
- Le coût de chaque exemplaire est de 0,11 €.
- 4 à 5 % de retour des envois car mauvaises adresses.

Discussion sur la relation et le montant de la prestation du graphiste : il apparait que le CNC ne serait pas propriétaire de la maquette du calendrier ! Il conviendrait de revoir la relation avec le graphiste.

Le coût de sa prestation et des visuels proposés est jugé trop élevé.

Assemblée générale du 18 & 19 Octobre 2016

Collectif National des Céramistes

Enregistrée en préfecture du Cher sous N° W 061000024

CCCLB La Borne 18250 Henrichemont – www.collectif-ceramistes.org

Propositions :

- Retour des chiffres d'affaires des marchés pour faire une analyse de la situation économique de l'activité.
- Transmission aux collectivités de la version numérisée via les organisateurs pour élargir la diffusion.

En fin d'exposé, présentation du tableau d'analyse des chiffres des marchés établi par Jean-Claude Signoret (nombre de marchés, de potiers,). Ce genre de document est un très bon indicateur de suivi.

Commission Marchés de Potiers

Denis Caussat a fait une synthèse des différents documents existants dans les associations et propose une boîte à outil de l'organisation des marchés potiers.

Afin de valider cette charte nationale (cf annexe 3) des marchés potiers, nous proposons qu'elle soit mise à l'ordre du jour de chaque AG des associations, pour avoir l'avis des organisateurs et des adhérents.

La validation de la charte se fera ainsi au sein des associations et les retours seront donnés au bureau par l'intermédiaire des délégués, ce qui évitera d'attendre la prochaine AG dans un an pour sa diffusion et son application.

Commission Santé

Pas d'intervenant et d'avancement.

Commission Communication

Pas de compte-rendu présenté.

La question est de savoir si François Junot (graphiste actuel) est reconduit pour le calendrier et la carte de vœux et qu'il nous précise si nous sommes propriétaires de la maquette du calendrier (fichier source) ?

La demande est faite à la commission communication de faire réaliser un nouveau devis en négociant les prix de droit d'auteurs ainsi que la refonte de la carte de vœux.

Groupe de travail : Modification des statuts

Le travail de proposition de modification des statuts a été finalisé dans un document transmis au bureau en février dernier.

Alain Cavin (qui n'est que consultant) s'étonne que la situation actuelle du CNC (démission du Président, situation financière annoncée, avenir du CNC, définitions de ses objectifs, ...) n'ait pas été au cœur des débats de cette après-midi pour valider ou re-définir les objectifs et moyens d'aboutir.

La modification des statuts (telle que proposée ou à redéfinir) est en liaison directe avec ces éléments. L'analyse, les propositions de rédaction et la validation des modifications nécessitent, selon lui, que l'on y consacre du temps.

Groupe de travail : Animation de réseaux

Réflexion sur l'embauche éventuelle d'un animateur de réseaux.

A la dernière AG un groupe de travail s'est constitué qui devait apporter des solutions et chiffrer cette possibilité mais par manque de temps aucun retour n'a eu lieu.

Max Debeauvais a quand même commencé à travailler sur le rôle, le coût, le choix d'un salarié en emploi aidé ou d'une personne travaillant par missions.

Un animateur pour quelle mission : Fédérer les associations pour le CNC et aider aux relations avec AAF ?

Cécile Auréjac a travaillé sur des fiches de postes qui pourraient être applicables au CNC. Mais nous avons besoin pour cela de la refonte des statuts pour fixer les objectifs du CNC.

Jean -Raoul Guenassia fait part du résultat des réflexions de d'Argiles suite à un travail sur le sujet : le premier objectif serait d'améliorer le fonctionnement global du CNC, la communication entre le bureau et les délégués, de mieux connaître les associations (leurs diversités d'objectifs, fonctionnement...) et leur positionnement face aux institutions.

Le deuxième objectif serait d'aider les associations à fonctionner, de soutenir les associations en crise et de trouver des moyens de transmissions aux générations futures. Les aider à clarifier leur position avec leurs partenaires. On pourra, à ce moment-là, mettre en place des nouvelles commissions dans le CNC.

Assemblée générale du 18 & 19 Octobre 2016

Collectif National des Céramistes

Enregistrée en préfecture du Cher sous N° W 061000024

CCCLB La Borne 18250 Henrichemont – www.collectif-ceramistes.org

Afin que cette commission puisse travailler, le bureau doit définir clairement ses objectifs.

TERRE DE SOLIDARITE

François Fresnay expose la situation actuelle en indiquant que TDS est en ordre de marche, dans un contexte assez particulier.

La relation avec AAF n'est plus celle qui a prévalu mais le manque de confiance qui s'était installé commence à s'apaiser. Rappel des faits quant à la création d'une nouvelle commission solidarité au sein d'AAF (avec des ambitions dépassant largement le cadre de TDS).

Le maintien de la commission provisoire mise en place à l'occasion des problèmes relationnels rencontrés en 2015 n'est pas non plus de nature à clarifier la situation.

Il y a eu 3 dossiers à traiter cette année, aucun n'a abouti.

La secrétaire a donné sa démission et c'est Marie-Claude Charpail qui prendra la suite.

A la prochaine AG de TdS c'est la présidence d'AAF par Aude Tahon qui commencera.

Discussion sur le contexte et proposition de maintien de notre position sur la poursuite de TDS. Si la structure devait être remise en cause ce ne serait pas du fait du CNC !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (deuxième partie)

Mercredi 19 Octobre – 9H00 suite l' AG

DEVENIR DU COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES ?

Un tour de table est organisé où chacun peut exprimer sa position.

Max Debeauvais donne la position du bureau qui souhaite conserver les objectifs, malgré la défection du financement d'AAF. Il faut solliciter l'intervention d'autres partenaires qui ne sont pas forcément financiers, mais montrer que nous sommes écoutés par d'autres.

Développer un projet évoqué par Catherine « les routes de la céramique ».

Il ne faut pas interrompre le dialogue avec AAF, mais il faut être deux pour dialoguer. Peut-être faudrait-il désigner quelqu'un de neutre pour instaurer ce nouveau dialogue.

Le nouveau président devra faire preuve d'indépendance et de neutralité. Il est au service du CNC.

Laurent Salomon : Il faut renouer le dialogue avec AAF, mais garder une indépendance financière. Nouer des relations avec les CMA. Partenaire premier INMA. Modifier la façon de gérer les adhésions. Pouvoir adhérer de manière individuelle au CNC en montant une structure sans mettre en danger les associations. Renforcer la commission communication. Inclure une plaquette de présentation du CNC. Augmenter le montant de la cotisation.

David Anquetil : Augmenter les cotisations pour obtenir une indépendance financière. Confier certaines tâches à d'autres pour avancer. Le CNC doit être plus efficace en faisant appel à des compétences extérieures.

Jean-Pierre Bouley : Ok avec ce qui vient d'être dit. Nous devons prendre conscience qu'il faut démarrer sur de nouvelles bases.

Ruta Pocevicuité : Importance du calendrier. Faire un dossier de presse. Nouveaux projets 2017 intéressants, faire appel à un intervenant extérieur. Créer une association de potiers isolés. Les associations pourraient financer les frais de déplacements des délégués pour l'AG ce qui ferait des économies.

Cécile Auréjac : OK avec Max et David

Mathilde Nosjean : Il faut penser à l'avenir : Qu'est-ce que le métier de potier aujourd'hui ? Ok avec ce qui a été dit avant.

Jean-Michel Prêt : Ok avec ce qui a été dit. Bonne communication cette année. Mais toujours des potiers dans son association qui ne connaissent pas le CNC. Il faut approfondir une communication globale.

Sylvie Couprie : Il faut parler du CNC pour donner envie.

François Fresnay : Ok avec Max. Trouver un arrangement pour travailler avec quelqu'un d'extérieur en bonne intelligence. Prendre de la distance avec AAF, mais maintenir de bonnes relations pour que TDS continue dans de bonnes conditions. Pas contre une augmentation des cotisations.

Thierry Landault : Notion de liens entre les associations. Avoir les dates d'AG des différentes associations pour mutualiser les idées.

Debien François : Améliorer la communication entre les délégués et le CNC. Plus de consultations des associations. Pourquoi le CNC a appelé à voter pour les élections AAF ?

JP-Mary Toubanc : OK pour que le CNC prenne une indépendance financière pour garder sa liberté.

Jean-Raoul Guenassia : Le CNC doit rester une fédération d'associations. Nous devons mettre en place des outils pour créer des associations quand il n'y en pas pour les adhésions individuelles. Sinon nous allons devenir une organisation syndicale.

Une des tâches importantes est d'aider les associations à s'organiser, à surmonter leurs crises, à organiser leurs projets et se renforcer. D'Argiles est opposée à une augmentation des tarifs de la cotisation. Faire appel à un animateur de réseau est primordial. Recherche de partenariat au niveau régional est plus aisé. Renforcer la coordination de nos associations au sein d'AAF. Nous devons nous restructurer pour peser plus lourd et être représentatif de notre corporation.

Padou de Save Davy : Il faut savoir s'écouter. Le bureau doit continuer son travail de communication et de transparence. Un pas en avant a été fait pour déléguer des missions extérieures. Changement de discours quant à l'animateur de réseaux. Reprendre le dialogue avec AAF. Il faut essayer de trouver et de renforcer d'autres partenariats. Pas favorable non plus pour une augmentation des cotisations.

Nicole Crestou : Concernant l'animateur de réseau l'association APCP avait déjà proposé quelqu'un à mi-temps. Etonnée de l'histoire passée du CNC notamment en termes de partenariat avec l'INMA et les CMA. Concernant AAF, il faut reprendre les discussions avec un bureau plus fort. Sur le terrain, il faut absolument s'occuper des normes et que nous fassions un groupe de pression à ce niveau là. AAF ne le fera pas.

Valérie Halopé : Ok avec les réflexions de Max de Beauvais. Le CNC doit œuvrer pour son indépendance financière.

Denis Caussat : Nous devons travailler sur l'adhésion individuelle, car il y a beaucoup de demandes sur le site. Pas favorable pour le recrutement d'un animateur de réseaux mais pourquoi ne pas essayer. Il serait important de dégager des revenus supplémentaires. Nous devons être militants pour le CNC et rappeler ce que le CNC a fait depuis toutes ces années. Autonomie financière : peut-être organiser un événement dans chaque association. Continuer les relations amicales avec AAF.

Vincent Tournebize : le CNC doit s'atteler à fédérer plus les associations comme l'a fait en son temps Jean Jacquinet, d'où l'importance d'un animateur de réseaux qui peut faire ce travail de lien. Mettre en valeur les points positifs d'AAF et que nous les exploitons. Creuser l'idée de nouveaux partenariats. L'augmentation des cotisations est à discuter en bureau. Le CNC doit continuer ce qu'il fait bien, mais doit prendre de l'envergure pour peser sur les différents partenaires.

Catherine Cotonian : La communication n'est pas seulement un problème du bureau. Chaque délégué doit se prendre en charge et prêcher la bonne parole au sein de son association. Cette année deux événements importants ont contribué à la notoriété du CNC : les panneaux didactiques et les JNC. Catherine se propose de reprendre la commission santé lorsqu'elle ne sera plus trésorière. Demander des subventions ponctuelles à AAF pour des projets ponctuels.

Conclusion du tour de table :

Le CNC doit conserver ses objectifs malgré la défection financière d'AAF :

- Trouver de nouveaux partenaires ;
- Développer un projet de géo localisation ;
- Renouer le dialogue avec AAF ;
- Etablir un dossier de presse pour développer la notoriété du CNC ;
- Demander aux associations de participer au financement du déplacement de leurs délégués ;
- Aider les associations dans leur fonctionnement avec le soutien d'un animateur de réseau ;
- Se préoccuper des normes.

MEMBRES DU BUREAU

Démission de Denis Caussat et de Max de Beauvais. Valérie Halopé décide de rester pour accompagner le (la) nouveau (elle) président(e) alors qu'elle avait envisagé de démissionner.

Sont à renouveler : Les postes de président, vices présidents, trésorier et de trésorier adjoint.

Election du nouveau bureau à bulletin secret :
- Denis Caussat élu à l'unanimité avec 22 voix
- Chloé Passavy élue à l'unanimité avec 22 voix
- David Anquetil élu à l'unanimité avec 22 voix
- Catherine Moiroux Cottonian élue à l'unanimité avec 22 voix

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Chloé Passavy (TPA)
Vice-président : Denis Caussat (Planète Terre)
Vice-président : Vincent Tournebize (d'Argiles)
Secrétaire : Valérie Halopé (TdP)
Trésorière : Catherine Cottonian-Moiroux (Potiers de St Jean de Fos)
Trésorier adjoint : David Anquetil (TNSO)

DATE DE LA PROCHAINE AG : Mardi 17 & Mercredi 18 OCTOBRE 2017

Les associations « TOUT TERRE & POTIERS DE L'OISE » se proposent d'organiser l'AG dans la région des pays de Loire, le lieu sera confirmé ultérieurement.

DIVERS

Avant la constitution des commissions Denis Caussat est interpellé sur la prise de position du bureau quant aux dernières élections pour la présidence d'AAF. Denis Caussat explique qu'après avoir eu des réunions peu fructueuses avec AAF (courriers sur le site internet du CNC) et constaté qu'il n'avait aucun atome crochu avec Aude Tahon et que Vittorio Sério s'était engagé à soutenir et engager le dialogue avec le CNC, il a appelé avec le soutien du bureau à voter Vittorio Sério. Il assume cette décision et comprend qu'elle ait pu heurter certains membres.

François Debien et JR Guenassia lui font remarquer qu'une consultation des associations aurait été souhaitable pour donner une consigne de vote. Le CNC ne vote pas car il est membre associé, il ne peut donc donner qu'une orientation. Nicole Crestou insiste sur le fait qu'il devrait y avoir plus de céramistes qui se présentent en tant que délégués régionaux ou en postulant au CA d'AAF.

Prévisionnel 2017 :

La trésorière avait proposé dans la présentation de son budget prévisionnel une augmentation de 1€ des cotisations individuelles, pour la partie reversée au CNC : 7€ (au lieu de 6€).

Vote pour 1€ de plus : Abstentions : 3 - Pour : 19

La cotisation des associations membres sera pour 2017 de 7€ pour le CNC et de 9€ pour Terre de Solidarité.

Mise à jour des commissions :

Proposition de créer une commission pour définir les besoins du CNC.

L'année 2017 doit servir à trouver les financements pour l'embauche ou non d'une personne en 2018.

Le groupe de travail sur les statuts doit se concentrer sur :

- La modification des orientations du CNC
- La composition du CNC
- Le fonctionnement du CNC

Max Debeauvais explique que cette réforme des statuts pourrait nous amener à un fonctionnement par collèges qui nous permettrait d'inclure des structures différentes des associations.

Création d'une commission pour représenter la position du CNC auprès d'AAF. Chaque association membre actif et associé d'AAF devra choisir un délégué pour siéger dans cette commission du CNC sans oublier un représentant de TDS.

Vote pour à l'unanimité

CONSTITUTION DES COMMISSIONS

1. **Commission communication**

Claire Frechet (Potiers de l'Oise)
Ruta Pocevicute (terre en Méditerranée)
Cécile Auréjac (Terre et Potiers d'Auvergne)
Laurent Salomon (Potiers de l'Oise)

2. **Commission Calendrier marchés de potiers**

Sara Susini (Itinéraires Céramique)
Jean Jacquinot (ACLB)
Ruta Pocevicute (terre en Méditerranée)
Nicole Crestou (ACLB)

3. **Commission formation**

Mise en sommeil de la commission

4. **Commission JNC**

Laurent Salomon (Potiers de l'Oise)
David Anquetil (TNSO)
Hélène Loynet Tardy (d'Argiles)

5. **Commission santé**

Mise en sommeil de la commission

6. **Commission Marchés de Potiers**

Caussat Denis (Planète terre)
Jean-Claude Signoret (TdP)
Padou De Seve Davy (d'Argiles)
Sara Susini (bénévolat personnel)

7. Commission « Définition et besoins du CNC »

Max Debeauvais (Tout Terre)

Cécile Auréjac (TPA)

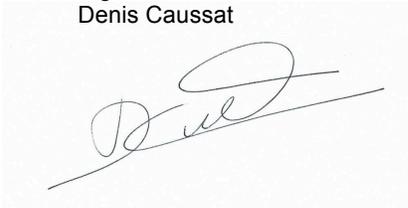
D'argiles : 1 personne à confirmer

CONCLUSION DU PRÉSIDENT

Je crois qu'on peut dire que cette assemblée générale a été très encourageante. Tout d'abord merci à l'association D'Argiles qui nous a accueillis. A l'issue de cette AG nous avons un bureau renforcé, bénéficiant de l'expérience des uns et de l'enthousiasme des autres, nous avons sans doute encore des inquiétudes mais le nouveau bureau va s'atteler aux projets définis par le conseil d'administration. L'arrivée à la tête du CNC d'une jeune femme désireuse d'œuvrer à la poursuite de cette aventure est un signal d'espoir fort. Pour les participants, délégués des associations membres, il est évident que le Collectif National des Céramistes est un bien commun auquel nous tenons. A nous de nous faire militants du Collectif, et d'expliquer encore et encore pourquoi il est indispensable de le faire exister pour ce qu'il est : un espace de dialogue, d'échanges, de projets.

La séance est levée à 12H00

Signature du Président
Denis Caussat



Signature de la Secrétaire
Valérie Halopé



RESULTAT

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

Poste	Libellé du poste	Montant
DÉPENSES		
604	Etudes prestations (internet)	880,00
606	Fournitures administratives, poste	246,46
616	Primes d'assurances	105,97
619C	Organisation A.G 2015 (hébergement.repa)	2 017,18
619d	Frais déplcmt AG	5 719,59
620	Frais déplacements AAF, institutions..	1 258,72
621d	Commission communication	1 234,63
621	Déplacements réunions CNC	1 892,44
623b	Gestion graphiste calendrier	2 024,00
623C	IMPRESS TRANSP... CALENDRIER	13 192,66
625 A	Graphiste affiche calendrier	962,50
625 C	Graphiste voeux	605,00
625B	Impression cartes	165,60
625D	IMPRESSIONS PANNEAUX	4 615,20
625	Panneaux graphistes	1 439,00
626	Télécoms	330,69
628	Cotisations (AAF, nom domaine)	175,00
630 A	GRAPHISTE JNC	940,00
630	Participation aux Journées Nat.Cér	2 679,00
633	TERRE DE SOLIDARITÉ	5 697,00
TOTAL DES DÉPENSES		46 180,64
RECETTES		
700700c	Calendrier annuel marché potiers	13 374,00
707000	Solde calendrier marchés 2015	1 308,00
707001	Cotisation CNC 2016	4 380,00
709	Intérêts CA	145,62
755000	Ateliers Arts de France	10 000,00
756000	Cotisations CNC 2015	88,00
756003	Terre de Solidarité 2014	90,00
758000	Adhésion Terre de Solidarité	6 867,00
TOTAL DES RECETTES		36 252,62

PERTE HT : 9 928,02

Collectif National des Céramistes - Prévisionnel 2017			
DEPENSES (classe 6)	Montant €	RECETTES (classe 7)	Montant €
60. CHARGES		70. PRODUITS	
604. Etudes et prestations informatiques (transfert de données ...)	1000	706. Prestations de services	
606. Fournitures administratives, poste	100	741 - Ateliers Art de France	5000
616. Primes d'assurances/banq	150	751 - Cotisations CNC 2017 (sur une base de 7€)	6400
		752 - Terre de Solidarité - AAF	14500
619. Frais Déplnt Organisation AG (hébergement, repas...)	8000	753 - Participat.des assos au calendrier	1000
620. Frais de missions du CNC	3000	754 - Institut toutierre Normandie CFC	12100
623. Calendrier 2017	15000	Subventions	
624. Transports divers			
625b. Participation projets du CNC cartes	5000		
626. Télécoms	350		
628. Cotisations 2017 (AAF, nom domaine)			
629. Terre de Solidarité (Tds)	6400		
630. Participation aux JNC			
631. Participation manifestations diverses			
TOTAL 6 - CHARGES	39000	TOTAL 7 - PRODUITS	39 000



CHARTRE DES MARCHES POTIERS Du COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES

Préambule :

Les Marchés potiers, sous leurs diverses appellations (marchés, foires, festivals....) sont depuis des années un élément majeur dans la vie des céramistes. Vitrines de nos réalisations, ils sont des lieux de rencontre et d'échange avec le grand public mais également entre professionnels. Portés très majoritairement par des associations de céramistes, ils permettent une commercialisation directe, des contacts, suscitent des collaborations et des amitiés.

Le Collectif National des Céramistes a élaboré la présente charte en vue de définir le cadre organisationnel et éthique dans lequel doivent s'inscrire ces manifestations. Ceci dans le but de défendre les Marchés existants, de proposer une « feuille de route » pour la création de nouveaux marchés (que nous encourageons) et fixer les règles permettant à ces Marchés d'être présents sur le calendrier national des Marchés édité par le CNC.

Le fait de contrevenir à cette charte entraîne pour les organisateurs l'impossibilité de voir figurer leurs manifestations sur le calendrier et le site internet du CNC ainsi que la non promotion de ces manifestations par les associations membres du CNC.

Article 1 : Le Marché, en tant qu'événement commercial, doit être l'élément central de la manifestation, son accès doit être libre et gratuit pour le public. Les exposants doivent justifier d'un statut professionnel (artisan, profession libérale, artiste)

Article 2 : L'organisateur peut être une association, une collectivité, un Office de Tourisme, mais doit compter dans ses rangs un professionnel référent à même de veiller au respect de la présente charte, qu'il soit membre ou non du CNC.

Article 3 : L'organisateur est entièrement libre de sa sélection ainsi que du nombre de ses exposants. Toutefois il veillera à un juste équilibre entre les techniques exposées ainsi qu'à l'adéquation entre la dimension du Marché et le potentiel de visiteurs espérés. Il est préconisé de réserver une ou plusieurs places à des céramistes débutants.

Article 4 : L'organisateur veillera à mettre en place une publicité suffisante, par les moyens de son choix (affiches, banderoles, presse, radio...) ceci en bonne intelligence avec les autorités compétentes (mairie, aggro, DDE).

Article 5/a : L'organisateur veillera à proposer à chaque exposant un emplacement suffisant et équitablement positionné (4 m linéaire et 2m de profondeur minimum) lui

permettant de travailler dans des conditions optimales, ainsi que la mise à disposition de parkings et WC à proximité.

5/b : L'organisateur veillera à offrir aux exposants un accueil agréable et les éléments permettant une réelle convivialité.

Article 6 : Dans le cas où l'organisateur est lui-même exposant il s'interdira de disposer d'un emplacement plus grand que les autres exposants. De même il veillera à ce qu'un renouvellement régulier des exposants préserve l'attractivité de son Marché.

Article 7 : L'organisateur fixera librement le montant de la participation financière des exposants (droits de place). Toutefois celui-ci devra être en rapport avec les moyens organisationnels proposés (animations, pub, convivialité...). L'organisation des marchés potiers ne doit pas donner lieu à faire du profit. Le comité d'organisation doit avoir accès au bilan financier du marché.

Article 8/a : L'organisateur est entièrement libre de proposer des animations quand celles-ci sont en relation avec l'activité céramique : démonstrations de tournage, cuissons raku, atelier enfants. Ces animations doivent bien sûr être proposées gratuitement au public. De même l'affichage de panneaux didactiques ainsi que tout élément permettant de faire découvrir au public le plus large la réalité et la diversité de notre métier est fortement encouragé.

8/b : L'organisateur est libre de proposer d'autres animations (musique, fanfare, spectacle ou autres...) toutefois il veillera à ce que ces animations n'empiètent pas sur le bon déroulement du marché et ne créent pas une gêne pour les exposants. L'installation dans le périmètre du Marché ou à sa proximité de manèges, stands forains, musiciens (autres que ceux prévus par l'organisation), est à éviter strictement. Les Marchés potiers doivent être un élément d'animation pour les localités où ils s'exercent mais en aucun cas un marchepied pour le commerce local.

Article 9 : Dans le cas d'un marché nouvellement créé, l'organisateur s'attachera à choisir un lieu et une date ne créant aucun préjudice à des manifestations similaires. La création de nouveaux marchés est fortement encouragée mais en aucun cas dans le périmètre de ceux existant antérieurement. Le dialogue et la concertation avec les organisateurs des marchés de la même région sont encouragés.

Article 10 : L'organisateur peut à l'issue du Marché demander aux exposants leur chiffre d'affaire, mais uniquement de manière anonyme. Ceci n'a pour but que de connaître le chiffre d'affaire global du marché et fournir un élément de plus permettant d'établir une statistique sur l'évolution du marché. L'organisateur s'obligera à utiliser les moyens permettant une totale discrétion (pas de questions orales).

10 b : L'organisateur voudra bien envoyer la liste des exposants avec leurs adresses, ceci pour la mise à jour des fichiers et l'envoi des calendriers à cnc.calendrier@gmail.com.

Article 11 : L'organisateur devra fournir aux exposants un reçu indiquant le montant du droit de place acquitté et éventuellement les repas.

Article 12 : Envoyer un chèque à l'ordre du « Collectif National des Céramistes » de la valeur du nombre d'exposants multiplié par **3€**, directement à la trésorière, **au moment de votre inscription.**

SVP. Le chèque sera **encaissé après la manifestation.** Pour rappel, ces 3€ représentent la **participation de chaque exposant** au financement du calendrier et elle doit être incluse dans le calcul global du prix du stand.

Trésorière : Catherine Cotonian-Moiroux, 37 r. des Ecoles Laïques - 34150 St-Jean de Fos

Annexe à la charte des Marchés Potiers du Collectif National des Céramistes :

Les articles présentés plus avant définissent un ensemble d'engagements concernant les organisateurs des Marchés. Or pour le bon déroulement de ces manifestations il convient aussi que les exposants respectent un certain nombre de règles. Bien que ceci n'ait aucune autre valeur contraignante, en voici un résumé :

- L'exposant veillera à adopter durant le marché une attitude respectueuse vis à vis du public, de ses collègues et des organisateurs.
- L'exposant veillera à adopter vis à vis de ses collègues une attitude amicale et conviviale.
- L'exposant veillera à s'installer dans le périmètre défini par l'organisateur et à laisser un passage suffisant entre son stand et celui de ses voisins.
- L'exposant veillera à respecter les horaires d'installation et de remballage défini par l'organisateur.
- L'exposant veillera à gêner le moins possible ses collègues par exemple en n'allant pas chercher son véhicule avant d'être prêt à charger son matériel.
- En cas d'impossibilité pour l'exposant de participer au Marché, il s'obligera à prévenir le plus tôt possible l'organisateur.
- En plus de ses obligations usuelles (paiement du droit de place, fournitures de justificatifs...), l'exposant s'il réside à proximité du lieu de la manifestation, participera dans la mesure de ses possibilités à la promotion de l'évènement.